

*Les crédits*

comme un atout et qui se caractérise par-dessus tout par la liberté et la tolérance, l'impartialité et la courtoisie ainsi que par la compassion et le bon sens. C'est cela que nous appelons l'intégration culturelle, et pas le genre d'assimilation qu'on a tenté d'opérer ailleurs dans le monde. Nous voulons protéger notre société et l'enrichir pour tous les Canadiens. Notre société est devenue un modèle mondial que tous les pays lorguent et suivent.

La Loi que nous avons proposée définit le multiculturalisme comme une caractéristique fondamentale de notre société. Voilà l'élément clé de la politique gouvernementale. En effet, c'est la première fois qu'il est établi dans une loi que la diversité culturelle doit entrer en ligne de compte dans le processus décisionnel de toutes les institutions gouvernementales.

Notre nouveau gouverneur général, Son Excellence le très honorable Ramon Hnatyshyn, a parlé de l'identité de notre pays dans son discours d'entrée en fonctions, lundi dernier:

Le Canadien sait, de par sa nature, s'adapter au changement et suivre le cours de l'histoire. Nous sommes tout à la fois un pays de l'Atlantique et du littoral du Pacifique. Nous entretenons des liens privilégiés avec le Nord. Plutôt que de nous enfermer dans certains schèmes rigides, nous avons préféré nous façonner en une nation complexe et subtile.

[Français]

Le ministère que je dirige a toujours oeuvré et—particulièrement ces dernières années—a lutté contre la discrimination et a promu l'égalité des chances entre tous les citoyens.

Ainsi, depuis quelques années, le Programme de promotion de la femme du Secrétariat d'État a appuyé financièrement et de bien d'autres manières de nombreuses organisations oeuvrant en faveur de l'égalité des femmes. Nous nous sommes attachés en particulier à promouvoir l'égalité économique, l'accès à la justice sociale et aux services, ainsi qu'à la participation pleine et entière des femmes à la vie de la société.

Depuis quelques années, la Charte canadienne des droits et libertés ainsi que les lois fédérales et provinciales sur les droits de la personne ont contribué à réduire différentes formes de discrimination et d'inégalités à l'égard des femmes. Bien sûr qu'il reste encore beaucoup à faire, mais à ce chapitre, le Canada se compare avantageusement à la plupart des autres pays du monde.

• (1050)

[Traduction]

J'ai parlé tout à l'heure d'une manifestation de racisme qui a suscité chez beaucoup de Canadiens une réaction énergique. Je voudrais dire maintenant quelques mots des mesures prises par le gouvernement pour combattre les attitudes racistes.

Nous avons un programme de relations interraciales et de compréhension interculturelle. Il aide les institutions, les groupes communautaires et les particuliers qui travaillent à faire disparaître la discrimination et à promouvoir la compréhension. Ce programme encourage les institutions relevant des secteurs de la justice, de l'enseignement, du travail, des services sociaux et des médias à mieux servir notre société multiculturelle. Il aide les organismes communautaires à promouvoir l'égalité et la compréhension mutuelles. Il subventionne la recherche et le développement de méthodes de formation interculturelles.

Dans le cadre de ce programme et en collaboration avec l'Association canadienne des chefs de police, nous avons réalisé plusieurs initiatives destinées à sensibiliser les corps policiers à la diversité culturelle de notre pays. Nous aidons la Fédération canadienne des maires et des municipalités dans l'application de son propre programme municipal des relations raciales. Nous avons subventionné diverses activités telle la création de Comité national d'action sur les relations interraciales. Ce programme a également aidé la Fondation canadienne des droits humains à mieux faire connaître aux juristes le fondement légal du multiculturalisme.

Dans le cadre de ce programme, nous avons organisé un colloque national consacré à l'impact des médias sur les relations interraciales. Les députés se souviendront que j'ai déposé à la Chambre il y a seulement deux jours un projet de loi consacré à la création de la Fondation canadienne des relations raciales, dont le siège est dans l'agglomération torontoise.

Les députés doivent également connaître les initiatives prises par le gouvernement pour célébrer la Journée internationale de l'élimination de la discrimination raciale, le 21 mars. Nous allons continuer d'utiliser les journées spéciales comme celles du 21 mars pour attirer l'attention sur ces questions.

Le premier ministre du Canada déclarait lundi, à l'occasion de l'installation de notre nouveau gouverneur général: